

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP 14-11-01009582

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 33 du 6 novembre 2000 - 2 pages   Numéro ordre postal : 70

Grandes Cultures

Céréales

STADES : levée à 3 feuilles.

Limaces

Ce ravageur continue de poser de gros problèmes. Les protections sont souvent insuffisantes, pour diverses raisons :

un potentiel de limaces important :
la succession d'automnes et de printemps humides depuis 2 ans a favorisé la multiplication des limaces, qui ont déjà un potentiel de reproduction élevé (plusieurs centaines d'oeufs par individu). De plus la modification des pratiques, avec les techniques culturales simplifiées, limite sans doute la mortalité. Enfin, la limace noire, souterraine, est difficile à combattre.

les limites des produits :
- l'efficacité réelle des anti-limaces n'est pas totale. Dans les tests de laboratoire (mesure de la mortalité) ou dans les essais de plein champ (le plus souvent mesure d'un nombre de pieds /m2), on s'aperçoit que les meilleures efficacités sont souvent de l'ordre de 50-60%.
- même avec une répartition régulière, on a 10 fois moins de granulés / m2 que de plantules, et quoiqu'on en dise l'appétence des granulés ne vaut pas celle des céréales,
- si les formulations récentes d'anti-limaces présentent une meilleure tenue au lessivage selon les sociétés, il va de soi qu'avec les pluviométries extrêmes que l'on connaît (plus de 100 mm en octobre) la persistance des produits est fortement réduite.

Pucerons

Les intempéries limitent l'installation des pucerons. Quelques ailés ou colonies peuvent parfois s'observer, mais les niveaux d'attaque dépassent rarement 1 à 2% de pieds porteurs.

Colza

STADES : 4 à 10 feuilles.

Ravageurs

Les conditions humides et fraîches ne permettent pas un vol durable du charançon du bourgeon terminal.

Pas d'intervention à envisager.

Réglementation

AGREMENT DES DISTRIBUTEURS ET APPLICATEURS (LOI DE 92)

Sont concernés, les exploitants agricoles qui réalisent :
- des applications de produits anti-parasitaires pour des tiers (sauf dans le cadre d'une CUMA),
- des traitements de semences à façon pour des tiers.

Pour plus d'informations, contactez le SRPV (Mr LINDER).

Pour les personnes déjà agréées, n'oubliez pas de demander le renouvellement de votre certificat si celui-ci date de 4 ans et demi ou plus.
Contact : SRFD au 01-41-24-17-00.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique
CPPAP n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif Courrier 360 F
Fax 435 F

Réunion d'information SRPV

le mercredi 29 novembre
ferme de Beugnon
77-MAISON ROUGE

Accueil à partir de 9 H . Réunion de 9 H30 à 12H.

PROGRAMME :

* COLZA: quelle stratégie face à la résistance sclérotinia à la carbendazime ?
  le problème méligèthes

* BLE piétin-verse : où en est la résistance prochloraz ?
  fusarioses : peut on lutter efficacement ?

* FEVEROLE : les maladies et ravageurs de la culture

* RESULTATS DIVERS

